

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 26 Janvier 2024

MAIRIE de DICONNE

Sur convocation en date du 15 Janvier 2024 de **Mr COULON Robert**, le Maire

- ⇒ Membres afférents au conseil municipal : 9
- ⇒ Membres en exercice : 9
- ⇒ Membres présents : 6
- ⇒ Membres représentés : 1
- ⇒ Membres absents : 2



La séance est ouverte à 20h00 par :

- Monsieur **Robert COULON**, Maire de DICONNE

Présents :

Robert COULON, Marion SAVOY, Daniel COLAS, Maryse DUFOUR, Sylviane BRISET, Christiane POCOBELLO,

Représentés :

Jean-Marc JULLIEN représenté par Madame **Christiane POCOBELLO**

Absents :

Roger BERGERAS, Thomas MAURY



SECRETARIAT de SEANCE :

- Monsieur **Daniel COLAS**, est désigné secrétaire de séance.

1 - Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 13 Octobre 2023 :

Approuvée à l'unanimité

2 - Délibération n° 2 pour l'exonération en faveur des logements neufs présentant une performance énergétique et environnementale élevée (taux de l'exonération 50%)

Votée à l'unanimité des membres présents

3 - Délibération n° 3 accordant délégation au Maire pour déposer des demandes d'urbanisme relatives à la transformation, démolition ou construction des biens municipaux

Accordée à l'unanimité

4 - Délibération n° 1 concernant la mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour tous les agents territoriaux.

Il a été décidé à l'unanimité d'accorder une prime de **300 Euros** proratisée par rapport au temps de travail



5 - Mise en place de la concertation avec les administrés pour la définition des ZAER (les habitants peuvent donner leur avis et observations sur un registre disponible en mairie les Lundis et Jeudis matin aux heures d'ouvertures)

**6 - Camping-cars :
Coupure d'eau et d'électricité en période hivernale**



Questions diverses :

- ⇒ Information concernant les nouveaux statuts de la Communauté de Commune
- ⇒ Demande d'installation d'un abri bus sur la place communale pour les élèves du Collège
- ⇒ Ornière à reboucher route des Gauthey



L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h15



Le Secrétaire de Séance
Mr Daniel COLAS

Le Maire
Mr Robert COULON

